

2.2.3. Analyse des besoins.

Le groupe a tenté d'approcher les besoins en établissant un inventaire des besoins en services, professionnels et matériel sur la base de la définition qu'il a retenue, puis en étudiant 30 situations concrètes au départ de cette grille de besoins.

1. Les besoins sanitaires.

Ce premier tableau étudie :

- 1) les besoins en personnes : médecin,
infirmière,
aide soignante,
pédicure,
kinésithérapeute,
ergothérapeute,
diététicienne,
laborantin,
orthophoniste,
orthoptiste,
- 2) les besoins en équipement et accessoires,
- 3) les besoins en établissements.

1.1. Les besoins en personnes.

Dans tous les cas, le médecin est présent.
8 sur 13 personnes qui demandent les soins d'une infirmière peuvent en bénéficier; dans 5 cas elle fait défaut.
16 personnes ne nécessitent pas l'assistance d'une infirmière
21 personnes sur 30 souhaitent la visite régulière d'une pédicure; dans 7 cas seulement le besoin est satisfait.
La proportion des besoins non satisfaits s'accroît encore pour l'intervention du kinésithérapeute: 7 personnes seulement sur 23 bénéficient de son service.
L'aide soignante, la diététicienne, la laborantine, l'orthoptiste et l'orthophoniste sont peu sollicitées et en cas de besoin, le service est souvent d'un accès difficile à partir de la région où habite la personne concernée.

Observation :

Lorsqu'un service spécialisé (ergothérapie, orthophonie) doit intervenir, il surgit des difficultés. En effet, ces services sont peu connus et l'idée de la prise en charge du malade par une équipe pluridisciplinaire est encore peu acceptée.

1.2. Les besoins en équipement et accessoires.

Il ne semble pas exister trop de difficultés pour satisfaire les besoins dans ce domaine, si ce n'est le choix d'un matériel adéquat et le financement de l'équipement nécessaire pour assurer à la personne la plus grande autonomie possible.